



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ SECRETARIAT D'ETAT CHARGÉ DU NUMÉRIQUE

Paris, le 13.6.2019

Madame la Présidente,

Depuis 2017, le gouvernement mène un important chantier de transformation du système de santé en France. Porteur de nombreux espoirs et interrogations, le numérique tient une grande place dans ces travaux. Il représente ainsi l'un des cinq axes qui constituent notre stratégie de transformation et recouvre plusieurs dossiers et réflexions actuels, en particulier le développement de l'Espace Numérique de Santé et celui du *Health Data Hub*.

Dans ce contexte, nous souhaitons que le Conseil national du numérique apporte son expertise et son analyse dans le déploiement de cette stratégie. Nous vous invitons à étudier les différents axes détaillés ci-dessous et à formuler des propositions destinées à répondre plus concrètement aux problématiques que ceux-ci soulèvent :

1. Le déploiement de l'Espace Numérique de Santé (ENS) soulève de nombreuses interrogations. Des moyens d'évaluation pourraient être mis en place pour s'assurer notamment :

- a. du respect, par les partenaires publics et privés qui seront intégrés au magasin d'applications de l'ENS, du socle de base sur lequel doit reposer tout développement d'outils numériques en santé (référentiels de sécurité, d'interopérabilité, d'engagement éthique etc.) ;
- b. de leur synchronisation avec les fonctions communes de l'ENS (système d'identification/authentification, DMP, messagerie patient sécurisée, etc.)

Vous pourrez proposer des outils opérationnels pour répondre à ces enjeux et assurer l'adhésion des professionnels de santé à ce nouvel outil.

... / ...

Madame Salwa TOKO
Présidente du Conseil national du numérique
6 rue Louise Weiss
75013 PARIS

2. Les acteurs de l'innovation en santé font face à plusieurs freins de natures très diverses. Afin de les lever, vous envisagerez des solutions permettant :

- a. de donner à ces acteurs un accès aux établissements et professionnels de santé et du médico-social à l'offre déjà existante, au travers d'un référencement efficace ;
- b. de mettre en relation les entreprises innovantes avec des acteurs publics ou privés souhaitant expérimenter leur offre à l'aide d'un réseau fonctionnel.

3. Les données de santé, si elles ouvrent des perspectives nouvelles dans la compréhension et le traitement de certains enjeux de santé, nécessitent une approche résolument éthique et sécurisée, afin de protéger la vie privée de nos concitoyens. Vous pourrez vous appuyer sur les travaux du Comité Stratégique de Filière Industries et Technologies de santé sur les différents modèles économiques de la gestion de ces données, ainsi qu'à la réflexion engagée par la Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques du ministère des Solidarités et de la Santé.

Le premier axe de cette lettre fera l'objet d'une restitution au début de l'automne 2019, afin d'accompagner le déploiement de l'Espace Numérique de Santé. Le deuxième axe fera l'objet d'une restitution d'ici la fin de l'année.

Vos propositions intégreront les principes et les valeurs qui imprègnent la stratégie du ministère, à savoir le respect de l'éthique et la place centrale que doit avoir l'utilisateur dans son parcours de soin.

Vous pourrez vous appuyer sur les services juridiques des ministères concernés pour vous accompagner et vous apporter le support nécessaire à votre réflexion et à la construction de vos propositions.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de notre considération distinguée.



Agnès BUZYN



Cédric O